

# Bulletin municipal La Trinité du Mont

Novembre 2021



**Vœux du Maire 28 janvier**

# LE MOT DU MAIRE



Chères Montoises, Chers Montois

Nous sortons doucement des contraintes de la COVID. Les activités dans notre village ont repris cette année en mode presque normal. Si tout se passe bien, j'aurai le plaisir de vous convier aux vœux de la municipalité le vendredi 28 janvier pour se retrouver et partager ensemble le verre de l'amitié. En attendant ce moment, voici quelques informations.

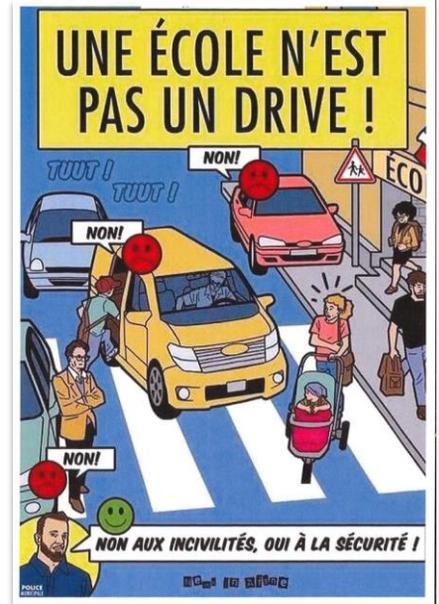


L'école s'est agrandie, et une cinquième classe a été ouverte cette année. Notre village continue de s'agrandir, et nous avons pu réhabiliter le rez-de-chaussée de l'ancien logement pour accueillir la classe de GS (21 enfants). Même si la mise en route à la rentrée a été compliquée, tout est en ordre aujourd'hui. Je tenais ici à remercier la commission école qui a particulièrement œuvré dans cette classe mais aussi dans l'école pour remettre en état certains points et procéder à des travaux pendant ces dernières vacances scolaires. Nous avons pu refaire, la classe des CE1/CE2 en peinture, réaliser la création de la porte du bûcher, poser les films sans tain dans la 5<sup>ème</sup> classe, refixer le néon dans le périscolaire. Nous avons également fait intervenir des artisans pour le remplacement de la centrale incendie, avec tous les déclencheurs et la pose de sirène. La société Bardel est aussi intervenue pour le remplacement de la vitre fendue dans la classe de CP/CE1, ainsi que la pose de plusieurs pince doigts. Un grand merci également au personnel de l'accueil des enfants en périscolaire ou à la cantine. Le nombre d'enfants toujours plus important est conséquent et demande toute leur attention.



# LE MOT DU MAIRE

Je profite de cette tribune pour demander aux parents d'élèves de respecter le code de la route particulièrement aux abords de l'école. Nous avons organisé une réunion publique à ce sujet pour échanger avec la police et les riverains, mais seules 3 familles étaient représentées. Par exemple ; il est interdit de stationner sur les trottoirs ou devant les entrées des riverains, même pour 5 minutes. On ne doit pas non plus laisser traverser les enfants en dehors des passages protégés. Nous allons donc un peu plus réglementer la circulation rue Jules Cantais. Merci à toutes et tous de faire attention pour qu'il n'y ait pas d'accident.



Enfin, la fibre va prochainement vous être proposée commercialement. Vous avez un flyer d'explications sur le site Internet de la commune et une réunion publique est proposée par l'agglomération le lundi 29 novembre à Saint Antoine la Forêt à 18h. Il est raisonnable de penser que nous pourrions être câblés début 2022. Le délai est bien entendu largement dépassé et peut s'expliquer par les financements de Seine Maritime Numérique qui, pour avoir les aides de l'état se devait d'avoir chaque année un minimum de branchements de particuliers. Dès lors, la volonté de l'agglomération de brancher prioritairement les zones mal desservies par les réseaux, n'était plus à l'ordre du jour.

Un petit mot également aux seniors. Nous allons organiser le traditionnel repas, le dimanche 28 novembre. Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu l'invitation, merci de vous signaler en mairie. C'est un moment important pour toutes et tous, la commission sociale a hâte de vous y retrouver.

Je vous dis donc à très bientôt, nombreuses et nombreux le 28 janvier prochain.

Hugues DUFLO

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## AACH

**Président Daniel HARDY**

AACH : association action humanitaire et caritatives

L'association a pour but la collecte de fonds pour le téléthon et trois autres autres causes choisies par les membres du bureau. Ces causes sont diverses et tournent autour de l'enfance, l'éducation, la solidarité locale ou internationale.

Pour obtenir ces fonds, sont organisés durant l'année la vente du muguet le 1er mai - des tournois de pétanques - des randonnées pédestres et VTT - un rallye moto - la vente de citrouilles et divers - un repas dansant au moment du téléthon etc...



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## ACPG-CATM

**Président : Daniel PICALET**

Association d'anciens combattants et sympathisants qui a pour but premier le devoir du souvenir en étant présents les 8 mai et 11 novembre pour la commémoration de l'armistice.

L'association organise également au cours d'année un repas dansant vers le mois de mars, un voyage d'une journée vers le mois de juin et un bal FOLK en fin d'année



## MONT SCRAP

L'association Mont scrap peut enfin retrouver un rythme normal, après tous ces mois d'inactivité pour raison de Covid.

Nous avons toutefois continué les envois de cartes, marques pages et carnets pour les enfants hospitalisés à l'hôpital Monod.

Les envois se faisaient par courrier puisque l'accès dans le service pédiatrique était impossible en raison de la pandémie.



Nous nous retrouvons à l'espace Fany Lecourtois le mardi soir à partir de 18 h et le samedi matin de temps en temps afin de réaliser des projets plus conséquents (mini albums par exemple).

Deux scrapeuses sont venues nous rejoindre depuis la rentrée et c'est avec plaisir que nous les accueillons.

Le fait de pouvoir enfin se retrouver en « présentiel » stimule cette dynamique de groupe dont nous avons toutes besoin et le contact qui nous a tant manqué.

A. Leblond, présidente de Mont scrap

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## GYM VOLONTAIRE

Des cours de gym sont organisés avec des coachs pour les seniors les mardis matins de 10 h 15 à 11 h15 et pour les plus sportifs le jeudi soir de 19 h à 20 h, n'hésitez pas à venir vous renseigner, à participer pour essais si vous le désirez.



## ASSOCIATION LE TIGRE BLANC

ENSEIGNEMENT DU TAI CHI CHUAN

Cette association se réunit le lundi soir de 17h30 à 20 heures :

du QI GONG de 17h30 à 18 h 30 puis du TAI CHI CHUAN de 18h30 à 20h.



Le Tai Chi favorise la circulation de l'énergie dans un corps en mouvement.

Améliore la posture, la souplesse, les articulations.

Le Qi Gong apporte un rééquilibrage énergétique et des effets thérapeutiques reconnus.

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## EL DORADO

L'association a été créée en 2017. Elle a pour but premier de promouvoir les représentations Publiques ou privées du groupe de musique Eldorado. Elle assure la communication, la diffusion, l'organisation d'événements et les enregistrements studio du groupe de musique.

La véritable direction de l'association est avant tout le partage de la musique et le plaisir que la musique peut procurer.

### Soirée concerts Rock du 25/09

L'association BDS Rock a organisé, en soutien avec l'AACH, une soirée concerts le 25 septembre à la salle polyvalente avec 3 groupes.

La soirée a commencé à 19h30 avec le groupe Jjack's du Havre pour qui c'était le premier concert public. Un répertoire composé de reprises aussi bien françaises qu'anglophones avec un chant féminin qui a plu au public.

A suivi un autre groupe Havrais, Zone 51, qui a la particularité de regrouper exclusivement des musiciens gauchers. Leur set est mêlé de reprises rock saupoudré de compositions subtiles.

Pour clôturer cette soirée à laquelle sont venues près de 90 personnes, le groupe local Eldorado qui a pu délivrer 1h de compositions rock français puissant et énergique.



Une soirée à refaire.



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## AS MONTOISE

**Président : Sébastien DESMARESCAUX**

**Entraîneur : Mourad BETTAHAR**

L'A.S Montoise a fait sa rentrée sportive le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Les entrainements se dérouleront encore cette année tous les Mercredis de 18h30 à 20h30.

Tous les athlètes à partir de l'âge de 10 ans sont les bienvenus peu importe le niveau.

Un certificat médical pour la pratique de l'athlétisme vous sera demandé.

Vous pouvez venir effectuer un essai avant de prendre un engagement.



# INFOS LOISIRS ET EVENEMENTS

## JOUEURS DE CARTES

Un groupe d'ainés de la commune se réunit le mardi après midi tous les 15 jours dans la salle du conseil municipal pour divers jeux ( cartes - triomino - etc ) cela se passe sous une ambiance conviviale et amicale.

Pour les personnes intéressées vous pouvez prendre contact directement sur place, vous serez les bienvenus car il manque toujours quelques joueurs.

## HALLOWEEN

Un défilé a été organisé dans le village par les assistantes maternelles le 2 novembre 2021.

Les enfants de la commune ont été invités à y participer avec l'accompagnement de leurs parents.



## VENTE DE LEGUMES

La vente de citrouilles et autres légumes au profit de l'AACH (Téléthon) a eu lieu en octobre.



# INFOS LOCALES ET SOCIALES

## COMMISSION SOCIALE



Afin d'enrichir la liste des personnes que nous contactons en cas de canicule ou pandémie, sachez qu'il nous est possible d'ajouter toute personne susceptible d'être confrontée dans sa vie quotidienne à un problème, quel qu'il soit.

Dans ce cas, les membres de la commission sociale prendront en compte les appels afin d'intervenir auprès de la personne concernée.

Pour se faire connaître, il suffit d'appeler la mairie au 02.35.38.03.93 en précisant vos coordonnées, nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

## AIDE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les collégiens et lycéens sont concernés par cette aide. Pour en bénéficier, il faut fournir un RIB et la copie de la carte de transport au nom de l'élève avant le 15 décembre. Une aide de 32,50€ sera versée par virement à partir de janvier.

# CANTINE ET PERISCOLAIRE

Nous rappelons que les parents peuvent s'ils désirent régler la cantine et la périscolaire en ligne par carte bancaire les sommes inférieures à 300 euros :

Munissez-vous de votre avis de sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou [tipi.budget.gouv.fr](https://tipi.budget.gouv.fr))  
et laissez-vous guider

Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFip, de la direction générale des Finances publiques

Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.



# INFOS/VIE DE LA COMMUNE

## COMMERCE



Depuis plusieurs mois nous avons la présence d'un commerçant ambulant tous les jeudis matins devant l'école. Il vend des produits de qualité venant des exploitations locales

n'hésitez pas à y aller et prendre contact avec lui pour passer des commandes.

06 36 13 14 31

[Chez-matt-epicerie.eatbu.com](http://Chez-matt-epicerie.eatbu.com)



## PERSONNEL COMMUNAL

Madame Brigitte Isaac est partie à la retraite le 01 février 2021, après 29 ans d'ancienneté au sein de la commune, dont 22 ans en tant que responsable de cantine. C'est Linda Titton qui lui succède à ce poste.

Amanda Hervieux a été recrutée en mars afin de remplacer Linda Titton au poste de surveillante de cantine et entretien des locaux.

Jean Yves Nouin partira à la retraite le 01 mars 2022 après 27 ans en tant qu'agent d'entretien aux espaces verts de la commune.

Nous avons dû trouver une alternative pour l'entretien du linge communal (cantine, école, mairie) car le pressing Lav'repass a cessé son activité en juin dernier.

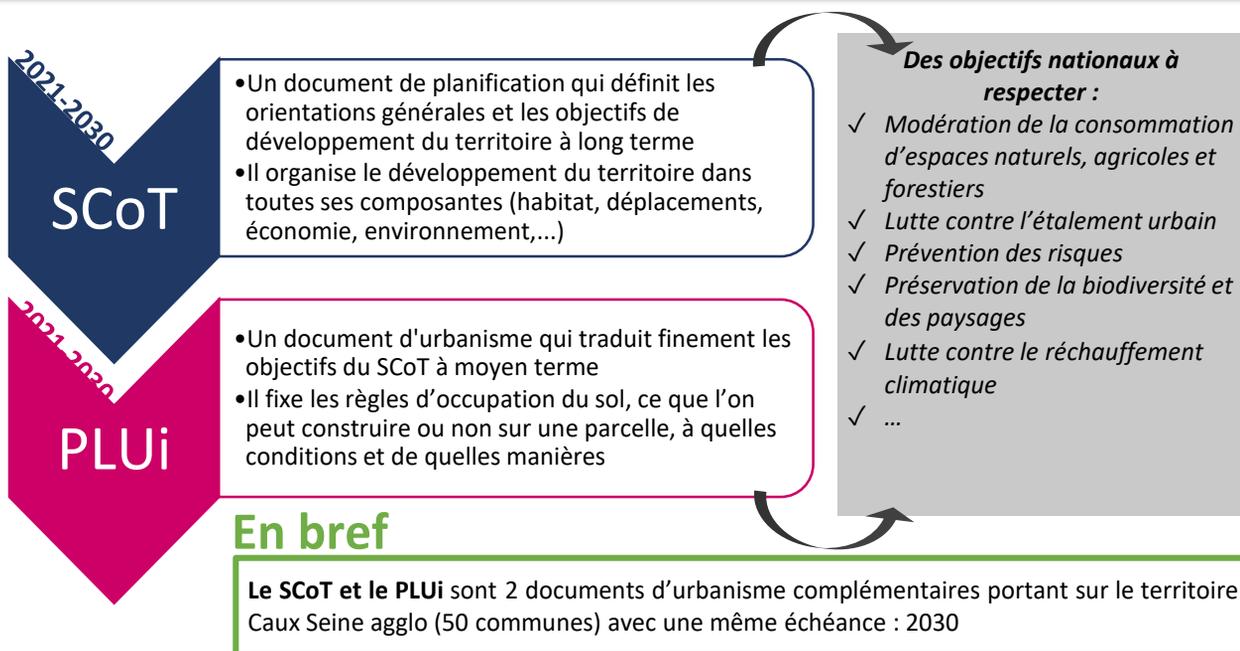
Après avoir envisagé les différentes possibilités, nous avons décidé d'acheter les appareils nécessaires afin que l'entretien du linge soit dorénavant fait sur place. C'est Amanda Hervieux qui gère ce poste en complément de ses horaires actuels.

## ANNIVERSAIRE

La doyenne de notre commune, Mme VASSE Jacqueline, a fêté ses 98 ans au printemps dernier. Elle a eu 9 enfants qui lui ont donné 21 petits-enfants, 29 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrières-petits-enfants. La maison est toujours pleine de rires de petits et de courses dans la cour, ce qui fait le bonheur de notre doyenne. Elle aime voir du monde, d'où sa participation à la vie de notre commune : pot de la fête des mères, repas des anciens et les jeux du mardi après-midi.



# CAUX SEINE AGGLO



Caux Seine aggro a prescrit à mi-parcours la révision de son SCoT 2010-2030 en vigueur afin d'intégrer une partie de la communauté de communes de Cœur de Caux qui a rejoint le territoire communautaire depuis 2017, d'actualiser le projet de territoire défini par les élus, tout en prenant en compte les évolutions récentes des textes de loi.

A travers l'élaboration de son PLUi, Caux Seine aggro souhaite formaliser plus précisément les projets d'urbanisation du territoire en donnant un aperçu de ce que sera son développement à l'horizon 2030.

Première pièce du PLUi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), constitue la feuille de route des élus locaux et exprimera les projets du territoire. Il devrait être finalisé à la fin de l'année 2021.

Le durcissement des objectifs nationaux de limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers impose à Caux Seine aggro de redéfinir la constructibilité de chaque parcelle. Le PLUi se doit également d'être cohérent avec le nouveau projet de territoire et de redéfinir les règles de construction pour assurer une cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Par conséquent, des terrains actuellement constructibles dans les documents d'urbanisme communaux en vigueur pourront être rendus inconstructibles dans le PLUi et à l'inverse, des terrains

actuellement inconstructibles pourront être ouverts à l'urbanisation.

L'année 2022 sera consacrée à l'écriture de l'ensemble de ces règles et celles-ci devraient s'appliquer pour l'ensemble du territoire en fin d'année 2023.

Pour rester informé sur l'actualité de la procédure rendez-vous sur le site [cauxseine.fr](http://cauxseine.fr) rubrique Habitat/Urbanisme.

Tous les documents consultables par le public y seront mis en ligne au fur et à mesure de leur avancement. Le PADD sera mis en ligne courant octobre 2021 et des réunions publiques seront organisées pour présenter le PADD débattu par les élus.

**Vous pouvez vous exprimer sur le projet de territoire :**

❖ **Par courrier** : adressé en mairie ou au siège de Caux Seine aggro à l'adresse suivante :

**Caux Seine aggro**

Concertation SCoT - PLUi

Maison de l'intercommunalité

Allée du Catillon – BP 20 062

76170 LILLEBONNE

❖ **Par mail** :

[concertation.plui@cauxseine.fr](mailto:concertation.plui@cauxseine.fr) et/ou

[concertation.scot@cauxseine.fr](mailto:concertation.scot@cauxseine.fr)

❖ **Par écrit** : dans les registres prévus à cet effet en mairie et au siège de Caux Seine aggro

# FICHE MÉMO #1

Juillet  
2021

Le tri des déchets sur **Caux Seine agglo**

## ACTUALITÉS

**DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE MESSAGE « TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT ! » VISE À ENCOURAGER LES HABITANTS À TRIER LEURS DÉCHETS. D'AILLEURS, LE TRI SE GÉNÉRALISE SUR CAUX SEINE AGGLO ET NE CESSE DE PROGRESSER.**

Malheureusement, les consignes de tri sont, quant à elles, de moins en moins bien respectées : aujourd'hui, 1 déchet sur 3 est mis par erreur dans le tri sélectif. Et ces erreurs coûtent cher à la collectivité. Le traitement d'une tonne d'ordures ménagères s'affiche à 114 euros quand celui de la tonne de déchets mal triés passe à 341 euros, soit 3 fois plus cher !

**SUR CAUX SEINE AGGLO, CE SONT 1200 TONNES DE DÉCHETS MAL TRIÉS QUI SONT ENREGISTRÉES CHAQUE ANNÉE.**

Depuis l'hiver dernier, Caux Seine agglo a déployé une campagne de communication massive à l'égard de ses habitants (par voie de presse, web, radio, magazine intercommunal, réseaux sociaux, affiches, flyers...).

Pour autant la situation reste critique et la quantité de déchets mal triés trop importante.

Il a donc été décidé d'identifier les sacs et les bacs comportant trop d'erreurs de tri et de ne plus les collecter. Un ruban de scotch « déchets non conformes » y est apposé dès lors que le détenteur du contenant est identifiable (ne sont pas concernés les immeubles par exemple).

L'utilisateur pourra se référer aux consignes et au numéro de téléphone figurant sur le ruban pour corriger ses erreurs de tri pour que son contenant puisse être correctement vidé la semaine suivante.

Cette nouvelle consigne a été mise en œuvre progressivement sur tout le territoire.

L'équipe des animateurs tri & prévention du service rudologie est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle consigne et pour répondre aux appels de la population.

1 DÉCHET SUR 3 EST MIS PAR ERREUR  
DANS LE TRI SÉLECTIF

**SEULS LES PAPIERS ET  
LES EMBALLAGES SE TRIENT  
DANS LA POUBELLE JAUNE !**

Textiles et chaussures

Ordures ménagères

Objets en plastique

Objets en métal

Verre

Un doute,  
une question  
sur le tri ?  
02 32 84 00 35  
cauxseine.fr

## CONTACTS

AMATEURS DU TRI

Service rudologie

02.32.84.53.62

animrudo@cauxseine.fr

## LE TRI DES DÉCHETS

SE RECYCLENT DANS LE SAC,  
BAC OU COLONNE JAUNE OU BLEU :

- > Papiers
- > Emballages\* :
  - En plastique,
  - En métal,
  - En papier-carton.

\*Vidés

DANS LES CONTAINERS À VERRE :

- > Pots & bocaux\*,
- > Bouteilles\*.

\*Vidés et sans leur bouchon.

DANS LES CONTAINERS À TEXTILE :

- > Tissus,
- > Vieux vêtements (même usagers),
- > Linge de maison & textiles d'ameublement,
- > Chaussures et articles de maroquinerie.

EN DÉCHÈTERIE :

- > Lampes, ampoules à économie d'énergie, néons\*
- > Piles, batteries & accumulateurs
- > Déchets végétaux (tontes de gazon, tailles de haies, branchages, etc.)
- > Gravats, matériaux de démolition et résidus issus du bricolage
- > Ferrailles et métaux non ferreux
- > Encombrants non incinérables
- > Déchets incinérables
- > Déchets d'équipements électriques et électroniques
- > Cartons
- > Déchets dangereux des ménages : huiles usagées minérales et végétales, pots de peinture, vernis et colles vides, aérosols non vides, solvants, acides, produits phytosanitaires, emballages souillés, bases (Les médicaments quant à eux sont à retourner en pharmacie, ôtés de leurs emballages).
- > Cartouches d'encre d'imprimante
- > Bois
- > Le verre
- > Les textiles

\* Les lampes et les piles peuvent également être rapportées en magasins.

À LA MAISON / DANS VOTRE SAC,  
COLONNE, BAC GRIS OU VERT

- > Sacs poubelles contenant tout ce qui ne se recycle pas (couches, essuies-tout mouchoirs, papiers gras ou salis, épilateurs, produits non vidés, souillés ou imbriqués dans d'autres emballages...)
- > Vaisselle en verre ou en porcelaine
- > Petits objets

## LES CONSIGNES



Notre publicite d'empage pour Citeo pour le tri et le recyclage  
Un doute, une question sur le tri ?

#SUIVEZMOI  
sur @cauxseine

CAUX  
SEINE  
AGGLO

CITEO  
Dossier consacré aux  
marchés de la région.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Pour réduire les tonnages de déchets collectés, le service rudologie sensibilise régulièrement et se tient à la disposition de la population pour présenter des pratiques écologiques telles que :

- > Ateliers «Do It Yourself» (faites le vous-même) : cosmétique, cuisine anti-gaspi et entretien de la maison
- > Incitation à prendre des poules
- > Compostage (ateliers : compostage individuel, compostage partagé, vente de composteurs...)
- > Boîte à don
- > ...

## BON À SAVOIR

- > Les cartons pliés et les bouteilles compactées permettent de gagner de la place !
- > Il n'est pas nécessaire de laver les emballages
- > Les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres

# URGENCES

- Police nationale :  
17 ou  
02 35 38 34 11
- Police intercommunale :  
02 35 38 81 81
- Gendarmerie :  
02 35 38 64 66
- Pompiers :  
18 ou 112
- Centre de secours :  
02 32 84 46 05
- S.A.M.U (Service d'Aide Médicale Urgente) :  
15 ou  
02 35 84 46 65
- Centre Hospitalier Intercommunal :  
02 35 39 36 36
- Urgences Hôpital :  
02 35 39 35 52
- Médecin de garde :  
7 jours/7 et 24 heures/24 :  
02 32 73 32 33
- Pharmacie de garde :  
3237
- Enfance maltraitée :  
119
- Violences conjugales:  
3919

Le SAMU ou le commissariat de police peuvent vous donner les coordonnées du pharmacien le plus proche dès 20h et du samedi à partir de 12h jusqu'au lundi 9h.

**Horaires d'ouverture de la Mairie**  
**Mardi et Jeudi**  
**10h00 à 11h30 et 16h à 18h15**  
**Samedi**  
**9h00 à 12h00**  
**Accueil téléphonique**  
**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**  
**9h00 à 12h00**  
**14h00 à 17h00**  
**Au 02 35 38 03 93**



## VOS ELUS



Les élus vous reçoivent sur rendez-vous (accueil mairie)